

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21633 - 80ÈME ANNÉE

Hommage - Volet 3 1949, il y a 75 ans, Raymond Vergès



Nous avons déjà publié 2 volets - Voir Témoignages de lundi 26 et mercredi 28 août - consacrés au combat mené par le Dr Raymond Vergès contre la répression et la fraude électorale à la Réunion, extraits de l'ouvrage d'Eugène Rousse - Raymond Vergès, père fondateur de la Réunion moderne - édité à l'occasion du 50 e anniversaire de la disparition du député réunionnais.

Voici le 3 e volet, les faits se déroulant toujours en 1949 et font suite à l'élection frauduleuse du 20 mars de la même année à Saint-Louis, après la dissolution arbitraire du conseil municipal dirigé par le communiste Hyppolite Piot. Les urnes sont transférées au Palais de Justice de Saint-Denis pour dépouillement, sur ordre du Préfet Paul Demange.

Fraude grossière au Palais de Justice

« ...Celui-ci est gardé par des forces de police considérables et son accès n'est autorisé qu'aux porteurs d'un laissez-passer. Raymond Vergès fait partie des personnes autorisées à franchir le portail du Palais, à l'intérieur duquel le dépouillement débute le mardi 22 mars à 14 heures. Il s'achèvera dans la nuit de mercredi à jeudi à 2 heures, en présence notamment des proches collaborateurs du préfet Demange.



Hyppolite Piot, maire et conseiller général de Saint-Louis en 1945. Victime du racisme et de la fraude électorale pratiquée avec cynisme, il a été soutenu activement par Raymond Vergès.

Au fil du dépouillement, les résultats sont communiqués à un nombreux public qui se presse devant le tableau d'affichage au siège de la Fédération du PCF à la rue Lucien Gasparin. Peu à peu, il devient de plus en plus évident que le candidat de la droite, Valère Clément, n'a aucune chance de ravir son fauteuil au maire Hyppolite Piot. En effet, l'avance de ce dernier dans les 11 premiers bureaux est de 983 voix, malgré les irrégularités relevées le jour du scrutin.

Le président du 1^{er} bureau de Saint-Louis, qui a la charge de dépouiller la totalité des urnes des 14 bureaux de la commune, n'hésite alors pas, malgré les protestations du Dr Vergès, à attribuer la quasi-totalité des bulletins de la liste Piot à la liste Valère Clément lors des dépouillements des 13^e et 14^e bureaux. Une fraude grossière.

... Reconnue par le représentant du Préfet...

Le délégué du Préfet est catégorique : dans ces 2 derniers bureaux « ... Les bulletins, sans être dépliés, étaient jetés par terre et attribués à Valère Clément... ». Deux mois plus tard, le Conseil de la Préfecture (l'ancêtre du Tribunal Administratif) annule le scrutin du 20 mars. Cette décision est confirmée par le Conseil d'Etat le 27 juin 1951.. ». A suivre.

Paul Dennemont

Le chef de la diplomatie européenne veut des sanctions contre des ministres israéliens

Josep Borrell, ministre des Affaires étrangères européenne, a estimé que plusieurs ministres israéliens sont coupables de propager «la haine» contre les Palestiniens. Il a lancé un processus pour demander aux États membres qui le souhaitent de prendre ces sanctions

Le chef de la diplomatie européenne va demander aux Vingt-Sept de prendre des sanctions contre des ministres israéliens, coupables, selon lui, de propager «la haine» contre les Palestiniens.

Il a précisé avoir «lancé le processus pour demander aux États membres, s'ils le souhaitent», de prendre des sanctions contre des ministres, qu'il n'a pas cités, ayant lancé «des messages de haine inacceptables contre les Palestiniens».

«Je pense que l'Union européenne ne doit pas avoir de tabous et avoir recours à ses outils pour faire respecter les droits humains», a-t-il souligné lors d'une conférence de presse, organisée avant une réunion informelle des ministres des Affaires étrangères de l'UE.

La proposition de Josep Borrell vise les ministres israélien d'extrême droite des Finances Bezalel Smotrich et de la Sécurité Itamar Ben Gvir, selon des diplomates.

Cette proposition ne devrait pas aboutir en raison des fortes divisions entre les 27 depuis l'attaque du Hamas palestinien contre Israël le 7 octobre 2023. Plusieurs pays, dont la Hongrie, l'Autriche ou la République tchèque, défendent le droit d'Israël à se défendre et bloquent l'adoption de mesures fortes contre les autorités israéliennes.

Le ministre hongrois des Affaires étrangères Peter Szijjarto a ainsi qualifié de «dangereuse» la proposition de Josep Borrell. De même, la cheffe de la diplomatie allemande Annalena Baerbock s'est montrée réticente à l'idée de sanctions, rappelant l'unanimité nécessaire pour prendre une décision.

Les sanctions européennes prévoient une interdiction pour les personnes visées de se rendre sur le territoire de l'Union et une saisie des biens qu'ils détiennent dans l'UE.

Assises du logement à Mayotte pour améliorer l'habitat

L'augmentation de la population, la précarité des habitats en hausse, et la difficulté de se loger dignement sont devenus des défis pour Mayotte. Une situation semblable à celle de La Réunion, où la crise persiste.

Le 28 août 2024 se sont tenues les Assises du logement à Mayotte, qui ont pour objectif de faire l'état des lieux départemental et le bilan des deux derniers « Plans logement Outre-mer (PLOM) » engagés depuis 2015. Les assises ont également réuni l'ensemble des acteurs du logement afin de préparer le nouveau PLOM 2024-2027 et les actions à mener, selon le communiqué de la Préfecture de Mayotte.

Les deux premiers PLOM avaient permis la construction de 216 logements sociaux sur le PLOM 1 (2015 à 2019) et de 1 153 logements sociaux sur le PLOM 2 (2019 à 2024). A cela s'ajoute, des mesures spécifiques établies : la mise en place des plans de lutte contre l'habitat indigne, la création de différentes instances telles que l'EPFAM (établissement public foncier et d'aménagement de Mayotte), la commission d'urgence foncière (CUF), le conseil en architecture, urbanisme et environnement (CAUE), de l'agence d'urbanisme et de développement de Mayotte, de l'agence départementale d'information sur le logement (ADIL).

Le troisième PLOM 2024-2027 va intégrer, selon la préfecture de Mayotte, un axe territorial spécifique, en complément de l'axe national : cet axe territorial se décompose en quatre thèmes :

- Feuille de route « du bidonville au logement » ;
- Connaissance de l'Habitat, information et sensibilisation ;
- Accompagnement des acteurs du



logement et de la construction ;

- Construction durable.

L'adoption du plan d'actions pour le territoire de Mayotte est prévue lors du Comité départemental de l'habitat et de l'hébergement (CDHH) qui se tiendra le 31 octobre 2024.

800 000 habitants d'ici 2050

D'après l'INSSE, en 2050 Mayotte pourrait atteindre les 800 000 habitants. Un chiffre mis en avant par Yves-Michel Daunar, directeur général de l'Epfam, pour expliquer l'urgence de la situation du logement.

Ainsi, *"loger dignement les Mahorais est un défi auquel devront répondre les acteurs du logement"*, a écrit Outremer360°. Le Département est en souffrance, car il faudrait construire 200 000 logements, un chiffre bien des 63 000 résidences principales existantes à Mayotte, selon les données de 2017.

Pour le préfet François-Xavier Bieuville, *"il faut garantir les grands équilibres politiques, économiques, sociaux et environnementaux"*, sans oublier le changement climatique, la question de l'assainissement, l'ingénierie et les financements.

De son côté, le président du Département, Ben Issa Ousseni, souhaite *"garantir à chaque Mahorais un toit digne et serein"*.



A Kan in loi-kade osinonsa in plan pou élimine la mlizèr ?

Mézami, mi sorte ékoute zaktyalite in télé an Franss é banna la anparl in drol léstatistik. Li porte dsi lo nonb zanfán i dor déor lo soir. I paré é sa sé in shif bann zinstiti d'sonnaz la pibliyé dopi inn-dé zour néna dan La franss pliss dé mil zanfán i dor déor la nuite pars na poin la kaz. Sa san konte bann zanfán lé dann sante d'akéye pou inn-dé zour rante-rante.

Pou mwin shif-la lé in pé étonan pars l'ané 2020 l'avé poin zanfán téi dor déor la nuite é i paré lo Prézidan dann son promyé kanpagn éléktoral l'avé di li sava pran toute déssizion k'i fo pou done shak zanfán inn plass kissoi dan la kaz son famiye, kissoi dann foiyé dann in foiyé é wala ousa nous ré randu katran apré.

Antouléka lé pa for pou in péi konm La franss i tonb sizyèm puissanss mondyal... I fo dir sirman bann gouvèrnman franssé néna, konm i di, d'ote sha pou fouété pars zot lé tro okipé pou fé bann gro-gro dépanns i sèrv pou d'ote shoz ké lo bien-ète bann franssé é an parmi sirtou sak lé pli frazil.

Poitan néna kékzour lo Prézidan téi di li vé in gouvèrnman pou travaye pou lo bien-ète bann franssé é- li razoute galman pou fèr bann réform indispanssab é kan wi antann in kozman konmsa i fo méfyé- é sak lé pa kontan konm k'i diré, li na ka pran Konstan. Anshév avèk sa i paré in majorité d'moune lé pou k'i diminyé bann zalokassion pou bann zémigré. Pars néna ankor in pé i panss i tir dsi zot larzan pou done bann migran.

Mi koné pa si néna in statistik dsi la Rényon épi bann zanfán abandoné mé mwin lé siréssèrtin zanfán pov sa i manke pa shé nou : néna inn léstatistik i di, issi La Rényon, la moityé bann zanfán i viv dann in famiye pov é sa sé in n'afèr k'i amélyor pa avèk lo tan. Sa i anpèsh pa ké pou déssèrtin, i fo ankor, abèss lo program la rézistanss... In program néna prèss katrovin zané.

Mi yèmré in gouvèrnman i désside in kou fé pass in loi-kad, in gran plan pou élimine la mizèr pars nou la gran bézooïn in plan konmsa koméla.

A bon antandèr, salu !

Justin

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
74ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:

Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:

Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433